

Alain Guillou

Herbignac, le 02/02/2005

aux « juges » :

Lataste	TGI St Pierre
Dain	TGI 75014
Faissolle	TGI St Pierre
Lestrat	TGI St Nazaire

Copies :

Plusieurs milliers de contacts professionnels ou privés et à:
Président de la République
M. Bernard Stasi Président de la commission de lutte contre les discriminations
M. Le Préfet 44 et CLI
Mme Marie José Roig Ministre de la famille
M. Le Procureur de la République Saint Nazaire
Procureur AOC SM de Bayonne (Avocat général Officiellement Corrompu adepte du SM)
Presse française et internationale
Associations concernées
Mise en circulation sur Internet et diffusion en chaîne en plusieurs langues

Objet :

Provocation en duel
DénonciationS NON CALOMNIEUSES,
Ordre de démissions,
Exigences de cessation immédiate d'un lynchage technocratique,
Protestation contre l'arrêt de Cassation Lejeune 93 acte judiciaire mercantile et anti-républicain
Violation des conventions humanitaires ratifiées

Ref: 5557 / 5627 *ce document comporte 2 pages*

Madame, Messieurs,

Suite à mes plaintes, dénonciations et dépositions dont celle du 19/11/2004 pour lesquelles comme prévu je n'ai obtenu à ce jour aucune réponse je vous informe que bon gré mal gré vous sortirez de votre planque afin d'être condamnés pour vos actions barbares que votre silence confirme.

Vous les tous puissants qui manipulez si bien l'inculpation d'outrage à magistrat et les actes technocratiques auriez-vous peur de reconnaître que les ficelles par lesquelles vous abusez consciemment de votre pouvoir sont les mêmes que celles qui, employées au début d'une autre époque allaient marquer l'humanité toute entière pour l'éternité ?

Ce contre quoi je m'érige aujourd'hui avec la plus grande fermeté n'est pas seulement une lutte contre l'exclusion sociale.

N° de Siret : 390 140 721 00015 APE : 924Z agence de presse

Marlais, 25 rue des Fresches, 44410 Herbignac, France. Tel: +33 (0)6 14 83 93 18

<http://www.guillou.com> alain@guillou.com

Page 1 / 1

M'opposant à votre nouvelle barbarie, j'ai le devoir de vous provoquer en duel en vous jetant comme un gant à la figure ce fouet, instrument favori du spécialiste de l'éthique au sein de la magistrature.

Mais peut-être préféreriez-vous faire entre vous dans vos tribunaux un concours à celui qui pissera le plus loin ou qui se masturbera le plus longtemps ... à moins que vous ne préféreriez remplacer le fouet par l'appareil photo dans un concours d'images (excluons la cigarette, trop barbare et strictement réservée à vos duels intimes). Dans ce cas je vous informe que je refuserai bien sûr de faire des photos d'enfants en difficulté sociale posant toutes nues dans les boiseries de vos tribunaux pervers. Je me contenterai d'un reportage photographique et d'interviews sur l'origine de tous ces SDF mourrant de froid dans les rues et sur les raisons de l'excessive mortalité qu'entraîne vos abus de pouvoir sur les familles françaises.

J'espère pour le bien de la justice que vous comprendrez l'impérative nécessité de comparaître pour être jugés pour vos exactions à défaut de votre démission que j'attends toujours.

Alain Guillou

(père responsable et citoyen résistant, en voie de marginalisation forcée par vos actions)

PS :

- les actions humanitaires étant à la une des Media, sachez que je n'accepterai pas les cartes de crédits volées pour le cas où, dans un sursaut de peur vous souhaiteriez vous aussi réparer les dégâts causés par votre « raz de marée » institutionnel en commençant par payer de votre poche à la maman de ma fille les quelques 35.000 euros de dettes de pension alimentaires que vous lui avez octroyé.
- « *Le mal se nourrit de l'indifférence des gens bien* » : à tout lecteur faisant partie des gens bien, soyez conscient qu'un jour ça peut tomber sur vous, sur vos enfants, votre famille ou sur vos proches. Merci de faire suivre cette lettre à tous vos contacts afin de les informer.

Ref: 5557 / 5627

M. DOMINIQUE PERBEN
GARDE DES SCEAUX
MINISTERE DE LA JUSTICE
13 Place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Copie / Objet : Lettre RC AR
Presse française et internationale - Associations concernées
Présidence de la République

Monsieur Le Ministre,

J'ai renoncé à adresser ce courrier au Président de la République en principe magistrat suprême et garant de la constitution. Mais comme les "conseillers" qui dirigent objectivement la marche du pays, se trouvent au Ministère de la Justice, il est préférable de s'adresser "en vertu de la "monopolisation abusive du pouvoir", aux Dieux qu'à leurs "saints".

Je fais allusion non seulement aux propos de Madame Teller chef de bureau de la DGAC, mais aussi aux constatations pratiques et aux nombreuses lettres types copié / collé, réponses de la Présidence et des ministères qui invoquent devant la violation flagrante de la constitution et des lois par le personnel judiciaire la sempiternelle rengaine du principe républicain "en vertu de la séparation des pouvoirs" qui pourtant ne peut être invoquée dans ce cas de collaboration dans le dévoiement des institutions.

Comme chacun sait, trop de français quand ils ne sont pas suicidés meurent de froid dans la rue parce qu'ils ont été acculés à l'exclusion, harcelés par des JAF pédants et arrogants s'occupant au profit des avocats divorcistes d'affaires juteuses qui ne les concerne pas. Dans le même temps et entre autres, le spécialiste de l'éthique des magistrats transforme Marianne en péripatéticienne pour se faire fouetter, payant une maison close avec une carte de crédit volée. Allez vous laisser ces technocrates planqués continuer impunément à vous faire endosser cette responsabilité? L'Histoire et/ou les Nations Unies pourraient bien un jour dénoncer la mortalité excessive qu'entraîne la déliquescence massive et organisée des familles comme un véritable crime contre l'humanité.

Pour moi qui ne fais pas de gestion des lobbies mais réellement de la politique je vous réponds solennellement que j'ai le devoir de dénoncer des pouvoirs non républicains qui collaborent entre eux pour laisser installer une dictature technocratique méprisant le peuple français. En conséquence et pour répondre à leur lynchage judiciaire, je vous prie de faire suivre les instruments de ma provocation en duel aux juges, principaux intéressés, dont je vous ai déjà signalé en vain les exactions.

En vous remerciant et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Alain Guillou